

BTS professions immobilières

Certifiante

Contrat appr.

Contrat pro.

Formation continue.

Réf. : 24134686F — Mise à jour : 18 novembre 2025

Organisme responsable : **CCI35 – Faculté des métiers - Site de Saint-Malo**

Contenu

Objectifs

Le BTS Professions immobilières forme des professionnels des services de l'immobilier exerçant leur activité au sein de cabinets d'administration de biens, d'agences immobilières, d'organismes HLM ou de sociétés de promotions-constructions. Le conseil et le service constituent le socle de leur activité et requièrent la mobilisation de nombreuses compétences relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales, etc. La transaction immobilière vise à assurer le conseil et l'intermédiation entre un offreur (vendeur ou bailleur) et un demandeur (acquéreur ou locataire) d'un bien immobilier. La gestion immobilière consiste à assurer l'administration de biens immobiliers collectifs (gestion de copropriété) ou privés et publics individuels (gestion locative). Les débouchés sont donc variés : négociateur immobilier, gestionnaire de biens locatifs, gestionnaire de copropriété, comptable de copropriété, etc. Avec de l'expérience, le titulaire de ce BTS peut aussi devenir chef d'entreprise par la création ou la reprise d'une agence ou d'un cabinet d'administration de biens (syndic de copropriété, gestion locative).

Programme

31 h hebdomadaires dont 6 heures consacrées aux matières générales : français et langue vivante étrangère. S'ajoutent des enseignements professionnels (25 h) :

- conseil en ingénierie de l'immobilier (8 heures hebdomadaires en 1re et 2e années) :
 - droit et veille juridique notamment le cadre et les acteurs de la vie juridique, les droits et les biens, les donations et les successions, le contrat, les techniques de recherche documentaire ;
 - économie et organisation de l'immobilier (le secteur de l'immobilier dans l'économie nationale et internationale), l'architecture, l'habitat, le développement durable (l'évolution de l'habitat et des styles architecturaux, les règles de l'urbanisme...).
- communication professionnelle (2 heures hebdomadaires en 1re et 2e années) : relations interpersonnelles, relations de groupe...
- techniques immobilières (12 heures hebdomadaires en 1re et 2e années) :
 - techniques de négociation, de prospection (clientèle), commercialisation de la transaction (contrats de vente...) ;
 - comptabilité et opérations relatives à la gestion locative, à l'administration de biens, à la gestion de la copropriété (etc.) ;
 - Utilisation des technologies de l'information.
- Aide à la vie professionnelle (1 heure hebdomadaire en 1re et 2e années) : interventions de professionnels et séances d'information avec les organismes professionnels. La professionnalisation est renforcée sous la forme d'une unité d'initiative locale (1 h hebdomadaire en 1re et 2e années) qui permet l'acquisition de compétences spécifiques, en lien avec l'environnement de l'établissement de formation.

Sous statut scolaire, l'élève effectue un stage pendant 14 semaines réparties sur l'ensemble de la formation.

NB : pour les élèves non issus de la série STMG, en 1re année, 3 heures de cours supplémentaires consacrées à des enseignements en conseil en ingénierie de l'immobilier, technologies de l'information et de la communication et à la communication professionnelle.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Aucun prérequis	Niveau de sortie Niveau BTS - Bac +2
---	--

Liste des certifications

BTS professions immobilières Code RNCP : 38380
--

Métiers associés

- C1501** — Gérance immobilière
- C1502** — Gestion locative immobilière
- C1503** — Management de projet immobilier
- C1504** — Transaction immobilière

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1723382	Présentiel	Saint-Malo	31/08/2024	30/06/2026
1723386	Présentiel	Saint-Malo	31/08/2024	30/06/2026

Source : GREF Bretagne #24134686F